

Madame, Monsieur,

Le collège Notre-Dame du Bon Conseil propose une section « Etude/Sport : Tennis », en partenariat avec le CASCOL Tennis.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette section, nous souhaitons savoir si votre enfant est intéressé par ce projet proposé à TOUS les élèves du collège.

Informations et modalités :

- Elèves motivés uniquement. Phase de détermination de 3 séances sous la responsabilité de l'entraîneur du CASCOL.
- Les séances se dérouleront le mardi et/ou le jeudi de 16h30 à 18h00 (23 semaines de cours réparties de septembre à juin).
- Les entraînements se dérouleront sur les installations de l'association CASCOL, 100 Boulevard Emile Zola ou le gymnase du groupe scolaire NDBC.
- Les élèves seront pris en charge par un entraîneur du CASCOL (diplômé d'état), à la sortie du collège, pour rejoindre à pied le Club du CASCOL.
- Les élèves seront libérés à l'issue de la séance sur les sites (Club CASCOL ou gymnase du collège NDBC).
- La présence des élèves à chaque séance est obligatoire : un justificatif ou une dispense sera demandé en cas d'absence → message des parents à l'entraîneur
- Les élèves s'engagent à respecter le règlement intérieur de l'association CASCOL et celui du groupe scolaire NDBC.
- Cotisation : 40 Euros à l'année (facturation octobre)

En espérant que cette section « étude/sport : TENNIS » permettra à votre enfant de découvrir cette activité ou de prolonger sa pratique sportive.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations sportives.

Bruno Chancel,
Chef d'établissement

Fabienne Labidi,
Professeure d'EPS, pilote du projet

✂

Merci de remplir ce questionnaire et de le renvoyer, au plus tard le vendredi 16 août au collège

NOM et Prénom de l'enfant :

Classe d'entrée :

Serait intéressé-e par la section « étude/sport : TENNIS » :

le mardi (débutant)

le jeudi (confirmé).

Motivation pour l'activité :

Date :

Signature :